

Quand la CGT de se transforme en

Le syndicat de Bernard Thibault, qui gère le CE des cheminots, devrait être un boss de rêve pour ses 2 000 salariés. Au lieu de quoi, il leur fait vivre un cauchemar.

depuis quelques mois, Joël Viet, le directeur d'un village vacances situé à Samoëns, en Haute-Savoie (1 600 mètres d'altitude), grelotte du matin au soir dans son logement de fonction. Pour lui apprendre à vivre, son employeur a bloqué le chauffage à 17 degrés, débranché l'antenne télé et cadenassé les portes de son bureau. Son tort ? En 2004, ce militant communiste a osé revendiquer un salaire conforme à la convention collective, et il s'est fait élire délégué du personnel. Depuis, son patron multiplie les brimades afin de le faire craquer. «On m'a même envoyé un huissier pour constater que j'avais garé ma caravane sur le parking du personnel, ce qui est, paraît-il, interdit», témoigne-t-il. Cette stratégie de harcèlement n'a pas encore donné les résultats escomptés. Depuis décembre 2007, Joël Viet a, certes, sombré dans la dépression et il est actuellement en arrêt maladie. Mais il n'a pas démissionné.

Une victime de plus du patronat rétrograde à gros cigare ? Pas vraiment. Car l'employeur de Joël Viet n'est autre que la CGT. Depuis vingt ans, c'est elle, en effet, qui tient les rênes du comité d'entreprise de la SNCF, ou plutôt des comités, car la société en compte une bonne vingtaine, sagement regroupés autour du comité central d'entreprise (CCE) – auquel appartient le village vacances de Samoëns. Comme celui d'EDF, le CE des cheminots

est une énorme machine, qui gère 92 millions d'euros de budget annuel (la SNCF lui verse 1,72% de la masse salariale, huit fois plus que le taux normal) et emploie 2 000 salariés dans ses bibliothèques, restaurants, colonies de vacances et autres centres de loisirs. A priori, on pourrait penser que travailler pour une organisation syndicale révolutionnaire est une sorte de lendemain-qui-chante permanent, avec primes à gogo et semaine des quatre jeudis.

Le personnel du groupe Trigano, qui devrait être bientôt racheté par les camarades d'EDF, sera sans doute déçu de l'apprendre, mais la réalité est un peu différente. Au CE d'EDF, un salarié s'est pendu début novembre, laissant un courrier qui dénonçait le harcèlement de sa hiérarchie. Et, dans celui de la SNCF, notre enquête le prouve, les patrons cégétistes – qui ont refusé de répondre à Capital – font encore moins de cadeaux à leurs travailleurs.

Pour commencer, ils ne leur accordent pas le fameux statut des cheminots, synonyme de garantie de l'emploi et de retraites aux petits oignons : tous leurs employés sont recrutés avec des contrats de droit privé. Si la direction de la SNCF s'amusa à faire de même avec les 165 000 cheminots, nos cégétistes sortiraient évidemment les bras en l'air pour dénoncer cet intolérable recul social. Mais, dans leur propre maison, ils s'accommodent fort bien de la situation. De même, ils ne



Licencié en une minute pour avoir été trop scrupuleux

Parce qu'il avait écarté un fournisseur ami de la CGT, Antoine Rousseau a été chassé de son poste de contrôleur de gestion au CCE. «Ils ne m'ont même pas laissé dire au revoir à mes collègues», témoigne-t-il. Il a gagné son procès aux prud'hommes.

la SNCF patron voyou

Pour défendre les cheminots, la CGT SNCF est toujours prompte à sortir les banderoles. Pour son propre personnel, par contre...



Reconnue victime de harcèlement moral par la justice

Adjointe à la DRH du CE «clientèles», Malika Duraud, qui avait osé soutenir un opposant, a subi un véritable calvaire. «J'ai été humiliée, mise au placard et on a baissé mon salaire.» Son CE a été condamné à lui verser 15 000 euros de dommages et intérêts.

Persécuté par le CE, qui refuse de déclarer son accident du travail

Délégué du personnel, Pierre de Vizcaya défendait trop les salariés du CE. La direction a demandé en vain sa tête à l'inspection du travail. Et elle a refusé pendant des semaines de déclarer en accident du travail son infarctus, survenu alors qu'il rentrait du boulot.

voient aucun inconvénient à priver leurs salariés de Ticket Restaurant, de mutuelle, d'arbre de Noël et de CHSCT (comité hygiène et sécurité, pourtant obligatoire), ni à imposer à leurs cadres la forfaitisation des 35 heures (calcul de la RIT en jours), qu'ils combattent comme une vilénie lorsqu'ils sont de l'autre côté des banderoles.

Quant aux salaires... Les bac + 2 sont recrutés au Smic, les employés les moins qualifiés embauchés au-dessous du minimum légal (1181 euros brut mensuels contre 1337) et les cadres souvent payés en deçà des barèmes de la convention collective. Pour se soustraire à la loi sans risquer le tribunal, les patrons CGT usent discrètement d'une vieille astuce patronale, qu'ils pourfendent avec la dernière énergie lorsque la SNCF l'applique à ses propres salariés: ils incluent les primes, y compris celle d'ancienneté, dans le salaire de base. «L'argent du CE n'est pas pour vous, mais pour les cheminots», se justifient nos défenseurs du droit des travailleurs. Et mieux vaut ne pas les contredire, si on veut éviter les ennuis.

A Tours, Elsa Bouviolle en a fait l'amère expérience. Après avoir en vain tenté d'arracher un alignement de sa rémunérations sur les minima conventionnels, cette bac + 3, recrutée au Smic comme bibliothécaire, a annoncé son intention d'aller aux prud'hommes en 2006. Elle a été immédiatement privée de matériel informatique et de stages de formation. Et, comme elle s'obstinait, les avertissements ont commencé à pleuvoir, on lui a confié des tâches de secrétariat et son temps de travail a été réduit. Après plusieurs mois à ce régime, la malheureuse a fini par craquer

Suite page 78 ▶

Deux moniteurs de sport ont été affectés aux cuisines

► Suite de la page 77
et elle a été licenciée «pour inaptitude» en 2008. Les juges ont condamné le syndicat-patron à lui verser un rattrapage salarial de 200 euros par mois.

Bien qu'acquis à la cause, et souvent encartés eux-mêmes à la CGT, beaucoup de salariés du CE ont eux aussi choisi de se révolter. Mais comment s'y prendre lorsqu'on milite dans la même organisation que son patron? Au CCE, une poignée de courageux, tous anciens cégétistes, ont donc préféré se regrouper dans un nouveau syndicat indépendant, baptisé Tous ensemble. Dès sa première apparition, en 2004, ce groupuscule contre-révolutionnaire a raflé la totalité des sièges de délégués du personnel dans la catégorie «ouvriers employés». Au CE de Lyon, les opposants ont choisi de rejoindre SUD-Rail, qui a obtenu 80% des suffrages en 2007.

Bien entendu, la CGT SNCF, qui a horreur d'être contredite, s'est appliquée à briser la dissidence en usant des bonnes vieilles méthodes du patronat de choc. Elle a commencé par contester la représentativité de Tous ensemble devant les tribunaux, jusqu'à la Cour de cassation. Et, comme les juges lui donnaient toujours tort, elle est passée à la répression antisyndicale, plus traditionnelle, avec isolement, menaces et sanctions contre les fortes têtes. L'ex-directeur de village vacances Alain Perrier se souvient d'un de ses derniers entretiens avec le patron du CCE Alain Barasz (un ancien de la Ligue des droits de l'homme): «Tu es le leader de Tous ensemble, tu vas payer pour tout ce que tu dis et écris», lui a-t-on asséné. Le mauvais coucheur a été licencié.

Autre technique: aux dernières élections, en 2008, la CGT a fait circuler parmi les agents

de maîtrise un «Appel à voter CGT», contraignant ceux qui ne le signaient pas à se désigner comme opposants... Grâce à quoi, Denis Dupiole, le candidat de Tous ensemble dans le collège maîtrise, n'a pas été élu. Il a été licencié dans la foulée.

Au CE de Lyon, la mise au pas des réfractaires a été encore plus musclée. «On m'a retiré toutes mes attributions professionnelles et on m'a transféré dans un bureau à 8 kilomètres du siège», témoigne Willy Pasche, ex-responsable des activités sociales et délégué du personnel (DP) de SUD-Rail. Mais, comme on ne lui en a jamais donné la clé, il tourne en rond toute la journée, tel un SDF du boulot. Son dossier est en cours d'examen à la Halde (Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité). Il n'est pas le plus à plaindre. Parmi ses quatre collègues délégués du personnel, l'une a été licenciée, deux autres, qui travaillaient comme moniteurs dans une salle de sport, se sont vu proposer une reconversion à la plonge de la cantine. Quant à la dernière, qui souffre de problèmes de dos, elle a vécu un calvaire dans le restaurant

d'entreprise: sa hiérarchie lui faisait porter des charges lourdes, comme l'a reconnu le 13 juin 2008 le conseil des prud'hommes de Lyon. La direction du CE a fait appel de cette condamnation pour harcèlement moral.

Mais c'est lorsqu'on s'imisce dans ses petites affaires que la CGT de la SNCF devient vraiment féroce. C'est un secret de polichinelle que l'argent de son CE ne profite pas qu'aux cheminots: comme celui d'EDF, il alimenterait aussi les caisses du syndicat. L'an dernier, l'affaire dite «des Gitans» a levé le voile sur la facturation par des sociétés fantômes de matériel de cuisine inexistant, pour plus de 500 000 euros. Tout le monde sait aussi qu'il existe une liste de fournisseurs imposés, proches de la sphère communiste, qui pratiquent des prix supérieurs à la concurrence. Engagé en 2002 comme contrôleur de gestion au CCE, Antoine Rousseau s'était toujours demandé pourquoi il n'avait pas accès aux comptes du service matériel. Il a compris ce jour de 2006 où, après avoir naïvement refusé de signer un contrat avec le fournisseur

«partenaire» Inefco (surnommé Inefcoco en interne), il a été licencié dans l'heure...

Pierre de Vizcaya est allé lui aussi fourrer son nez là où il n'aurait pas dû. Avec quelques autres, cet informaticien au CE de la branche clientèles a découvert qu'une partie (environ 200 000 euros) de la subvention annuelle de la SNCF n'était jamais encaissée par son organisme. Et il a exigé que la CGT «fasse le nécessaire» pour rapatrier les sommes escamotées. Depuis, la direction fait tout pour le licencier en dépit de son statut de salarié protégé (il a été réélu sous l'étiquette SUD en février 2009) et bien qu'il ait été victime d'une crise cardiaque. Après avoir essayé un double refus de l'inspection du travail et du ministère, le syndicat-patron vient de former un recours devant le tribunal administratif. Et l'on peut imaginer qu'il ira devant le Conseil d'Etat s'il n'obtient pas satisfaction.

Malika Duraud est à peine mieux lotie. Pour avoir osé soutenir le félon Vizcaya, cette adjointe à la DRH a droit elle aussi depuis des mois au régime goulag. «Non seulement

ils ont diminué mon salaire, mais ils m'ont obligée à faire des permanences dans différents sites de la région parisienne et ils m'ont envoyée dans une bibliothèque à Clichy pour saisir des fiches de livres.» Elle vient de faire condamner son employeur à 15 000 euros d'amende pour harcèlement moral. L'affaire est actuellement en appel.

Bah! Il en faudrait plus pour décourager nos patrons voyous. L'an dernier, le seul CCE a provisionné 941 000 euros pour frais de litiges. L'équivalent du budget de fonctionnement de dix villages vacances.

Dominique Foing ♦



Viré pour avoir reçu son frère dans son logement de fonction

Officiellement, le patron du centre de vacances de Quiberon, Patrick Kharchafi, a été licencié pour faute. En réalité, la CGT avait besoin de sa place pour caser un camarade.

Transféré dans un bureau dont on ne lui a pas donné la clé

En 2005, Willy Pasche, responsable des activités sociales du CE de Lyon, a monté une liste syndicale SUD-Rail qui a fait un tabac. Pour le punir, son patron l'a privé de bureau.